



MISSION ESPACE AÉRIEN

Rapport d'activité 2013

Gérard DELACOTE, CTN vol libre en charge du dossier espace aérien à la FFVL en relation directe avec Jean-Pierre POULEAU, président de la FFVL

Bilan annuel espace aérien : principales actions 2013 et perspectives 2014

Rappel du cadre général de l'action

- La conduite de la mission espace aérien pour la défense de nos activités au niveau national s'articule autour de deux axes principaux. D'une part une action interne d'organisation de notre réseau de représentation et de suivi des dossiers, doublée d'une action de sensibilisation et d'accompagnement des pratiquants et encadrants, et d'autre part une action partagée, au sein du CNFAS, pour la défense de nos intérêts et de ceux de toute l'aviation légère et sportive, au niveau national et européen auprès des instances civiles et militaires afin de minimiser, autant que possible, les impacts liés aux évolutions réglementaires en lien principalement avec les activités commerciales et militaires.

Le rôle du groupe des techniciens des fédérations qui assure le suivi des dossiers à caractère national et sensible est primordial. Les séminaires de début d'année sont un moment fort pour partager nos ressentis, organiser notre action et resserrer les liens entre fédérations.

Les principaux dossiers traités en 2013.

- La révision de la liste des activités d'aviation légère répertoriées à l'AIP (ENR 5.5) a nécessité une action en profondeur de mise à jour de nos activités de treuil.

- Le développement des espaces temporaires dédiés aux drones a encore nécessité beaucoup d'énergie et de vigilance, notamment du fait du développement dans les domaines du loisir et du travail aérien.

- Grâce aux actions menées auprès de la DGAC, le dispositif lié au Tour de France cycliste devrait évoluer dans le bon sens en 2014 avec des ZRT plus réduites et enfin limitées aux abords immédiats du tracé.

- Les travaux menés avec le SIA ont cette fois permis d'aboutir à un nouvel outil d'aide à la préparation des vols nommé AZAR, qui est actuellement en test auprès du groupe de travail. Il devrait être finalisé courant 2014.

- Nous avons repris le travail concernant la plaquette « activités d'aviation légère » au sein du groupe national concernant la sécurité en basse altitude afin de permettre aux pilotes professionnels civils et militaires de mieux cerner nos activités.

- Si le dossier de la simplification de l'espace aérien (toiletage et réorganisation de zones civiles et militaires) a bien été mis à l'ordre du jour dans toutes les régions, les avancées sont pour l'heure peu spectaculaires : il sera poursuivi en 2014.



- Au niveau des CCRAGALS, notre représentation a pu être assurée de façon plus homogène en 2013, mais il n'en demeure pas moins que dans plusieurs ligues nous ne disposons pas encore du nombre de représentants optimal pour assurer une couverture totale du territoire avec un maillage satisfaisant.
- Si les zones Gap Valensole sont restées en sommeil, les exercices militaires répétitifs couvrant tout le Massif central ont pris le relais et nous revendiquons auprès de la Défense des mesures permettant de limiter l'impact sur les créneaux les plus pénalisants.
- Les instances de la DGAC semblent enfin avoir conscience de la nécessité de moderniser et simplifier l'accès et le tri pour l'information aéronautique : plusieurs réunions et un séminaire concernant l'information aéronautique et les nouvelles technologies se sont tenus en décembre, à suivre en 2014 !
- En termes de volume, si le nombre annuel de réunions est globalement stabilisé, on ressent, comme dans de nombreux autres domaines, une certaine crispation des instances civiles et militaires à l'égard des dispositifs de sécurité et/ou de sûreté aérienne et les « parapluies » déployés nous semblent souvent surdimensionnés.
- En termes de moyens humains, ce travail a nécessité l'implication de cinq conseillers techniques, et d'une trentaine de référents associatifs. À noter que depuis l'automne dernier François Cuizinaud s'implique progressivement à mes côtés afin de pouvoir prendre le relais le moment venu au niveau de la coordination de l'action.
- Cette année encore un immense merci à Bettina qui assure avec beaucoup d'efficacité et de compétence le relais au niveau du secrétariat fédéral.
- Merci aussi à tous ceux qui participent de façon régulière ou plus occasionnelle aux actions et au suivi de ce vaste domaine pour le bien de toute la communauté du vol libre.
- Enfin, il demeure plus que jamais indispensable qu'aucun pilote, quelle que soit sa forme de pratique, n'oublie sa responsabilité individuelle et collective au regard du respect de la réglementation aérienne, sans quoi tous les efforts et toute l'énergie déployés pour faire reconnaître et prendre en compte nos activités par les instances de tutelle risqueraient fort d'être totalement anéantis.

Gérard Delacote
CTN vol libre